rôle de pacificateur des esprits en France.

J'ai souvent refusé à M. de Bismarck le titre de grand homme d'Etat, parce qu'en plus du crime qu'il a commis envers nous, il a commis envers son pays la faute incalculable de mettre l'Alsace-Lorraine entre lui et la France. Que de fois l'harmonie européenne n'en a-t-elle pas senti les funestes conséquences !

De même M. Briand a mis l'outrageante méconnaissance du Chef de l'Eglise entre lui et les catholiques.

C'est un crime envers nous ; c'est une faute envers son gouvernement ; et elle pèsera sur lui tant qu'elle n'aura pas reçu réparation.

E. B.

Le scrutin sur la confiance

La confiance au Cabinet Briand a été votée par [illegible] voix contre [illegible].

Voici comment se décomposa ce scrutin, d'après le classement officiel des groupes parlementaires paru au Journal Officiel du 5 juillet 1909.

La majorité comprend :

52 radicaux-socialistes

MM. Aldebert, Bouhmont, Bouquier, Bender, Bertrand, Bourély, Ch. Chabert, Chauvière, Chenal, Dalbiez, Delaroche-Vernet, Ch. Delonclé, Desplats, Dumont, Dusevel, Fabre, Fernand Bram, Fitze, Gaillard, Gaillard, Hector Depasse, Hostein, Lafferre, Lafont, Lafon, Lamarque, Le Hérissé, Lenz, Lerbet, Maas, Mazet, Malvaux, Massabuau, de Monzie, Mouquin, Paris, Paul Meunier, Pelisse, Pennot, Pourquery de Boisserin, Puech, Raviset, Ribierre, Rolland, Simyan, Streyjat, Terrade, Thierry-Cazes, Trouin, Turmel, Vaillat.

77 radicaux

MM. Abel, Adrian, Alasseur, André Hesse, Armand, Bar, Baudet (Côtes-du-Nord), Bénazet, Bluysen, Bolet, Bordaria, Borot, Bourgoet, Bernolle, Bonnaus, Boutin, Bouvier, Bozonet, Cela, Gustave Chapuis, Clémont Chapuis, Chaulet, Chauffin-Servinière, Alphonse Chautemps, Chavet, Clémental, Combrouse, Crupel, Cuzy, Daniel-Lacombe, Devaine, Fernand David, Delonsed, Delpierre, Demellier, Devins, Dendet, Dubuisson, Dunaime, Chanet, A. Ferry, Gerot, Gioux, Grandjean, Brosdicier, Lucien Hébert, Jean Jaurès, Hippolyte Larcche, Le Bail, Lefebure, Le Troadec, Lois, Métivet, Marb Sauzet, Marquet, Mathis [illegible], Morel (Pas-de-Calais), Nicolas, [illegible], Perreau-Pradier, Picard, Pichery, Pierre Quiquet, Pieuzans, Python, Revellhard, Marc Sangnier, Rodes, Rougier, Schmidt, Serrailh, Tirard, Verlot, Voyer.

70 députés de la gauche démocratique

MM. Ajam, d'Aramon, Rabaud-Lacroze, Baudet (L.-et-L.), Bérard, Bignon, Blanc, Blanchard, Boissel, Boissel-Dombreval, Bouniard, Bory (Cantal), Bouctot, Bruneau, Brunet (Dordogne), Burcun, Carnot, Castelnau, Chaillay, Chastenay, Chaumet, Clémenceau, Codin, Couraud, Dariac, David (Dordogne), Delelis-Facon, Deschanel, Dislaire, Dreyfus, Dulaux, Pierre Dupuy, Paul Dupuy, Etienne, Fallière, Fayssat, Fesq, de Folleville, Gallois, Gerbaix Forter, Gilbert Laurent, Gourlier, Magnaldi, Grivart d'Etchepare, de La Batut, Lacour, de Lamarque de la Tremoille, Lebrun, Le Cherpy, Mesnes Levy, Georges Leyraud, Lhopiteau, Maginot, Mando, Pédrons-Mirand, Pierangeli, Plissonnier, Poulain, Raynaud, Joseph Reinach, Albin Rozet, Sandeau, Sibille, Siegfried, Roussial, Thévenet, Thomas, Thomson-Duchesnoche.

9 socialistes indépendants

MM. Cirelli, Devèze, François-Fournier, Gérault-Richard, Grodet, Lagorce, Landry, André Lefèvre, Raturet.

71 progressistes

MM. Adigard, Arbel, Archambeaud, d'Argenson, Aynard, Balande, Bansard des Bois, Beaurepaire, Bonnefoux, Bonnevay, Boriee (T.-et-G.), Bouyon, de Boury, René Brice, Brindeau, Charles Benoist, Chalvo, Cornudet, Croizard, Delachenal, Dior, Dubarle, Louis Dubois, Duclaux-Monteil, Joseph Dupont (Haute-Loire), Engerand, Fleury-Ravarin, Forgeot de Bostquénard, Fournier-Sarloveze, de France, Gaither, de Gontaut-Biron, Gourd, de Grandmaison, Guéssier, James Hennessy, Jean Hennessy, Hucher, Lamiel, de Montebello, Leblond, Lefas, Lefebvre du Prey, Leroy-Beaulieu, des Lyons, de Mahy, Marcel Habert, Mémain, Mérillon, Mauger, Meller, Mille, Mistral, Molle, Myrens, Nectoux, Nicolas, Ollen-Prévost, Raffin-Dugens, Réboul, Rivière, Robin, Rognon, Romanet, Goux-Castelas, Saugier, Sabin, Selle, Sembat, Saint-Quentin, Tardieu, Thierrier, Vaillant, Veber, Vigne, Vollin, Walter, Willm.

3 membres de la droite

MM. de Baudry d'Asson, Delahaye, de Lavrignais.

1 député indépendant

M. Ernest Roche.

LES ABSTENTIONS

[illegible] députés se sont abstenus, savoir :

[illegible] radicaux-socialistes. — MM. Balesi, Berlioz, Bouhe, Bouyx, Chaumel, Dalmas, Dervillé, Dumesnil, Dubois, Duboul, Fabre, Fabre, de Fontaine, Le Roux, Leroy, Morel, Nicolas, Nothomb, Pelletier, Pichon.

[illegible] gauche démocratique. — MM. Balmigère, Bilhère, Kriegelstein, Chapitel, Chassagne, Pastre, Dupuy, Gaspard, Girod, Lachaud, Larcher, Lauraine, Mathis (Haute-Saône), Morel (Haute-Saône), Perchot, Rouelly, Thomach, Ruan.

2 membres de la gauche démocratique. — MM. Constant, Fournel.

[illegible] indépendants. — MM. Delelme, Douaud, Mahier, Manchez.

[illegible] droite. — MM. de Blacas, baron Gérard, Ginoux-Defermon, Le Gonidec de Traissan, du Halgouët, de Hergé, de Juignié, de La Ferronnays, de Lanjuinais, de Montagu, du Hamel, de Rohan, de Villebois-Mareuil.

4 députés de l'Action libérale. — MM. Malbouhes, Joseph Menard, Poulin-Duplessis, Savary de Beauregard.

4 députés indépendants. — MM. Fouquet, Galpin, Maillou, Arthur Legrand.

95 Députés étaient en congé, savoir :

7 radicaux-socialistes. — MM. Astier, Berteaux, Benassis, Dubrujeas, Guichard, Second, Trichaire.

[illegible] radicaux. — MM. Bader, Bonnefont, Rimet-Pérez.

[illegible] gauche démocratique. — MM. Jouanst, Nuccal.

[illegible] indépendants. — MM. Lézé-Pons, Lamy, Guy-Boncour.

[illegible] progressistes. — MM. de Chambrun, Menard, Quesnel, Quilbeuf.

2 députés de l'Action libérale. — MM. Abbé Gayraud, Grousseau, de Mun, Piou, Villiers.

3 députés indépendants. — MM. Dupour, Flayelle.

Ce que disent les journaux

La victoire de M. Briand

Des *Nouvelles* :

Le mauvais coup n'a pas réussi. Les républicains, un instant désemparés par la brusquerie d'une attaque perfide, se sont ressaisis. Ils ont fait face à l'adversaire et celui-ci a fui honteusement la lutte. Dans une dernière intervention, le président du Conseil, au milieu de l'attention générale, a pu se glorifier des services par lui rendus au pays...

Il faut remarquer qu'au cours des votes émis par division, onze voix seulement se refusèrent à réprouver le sabotage. Les unifiés, à leur tour, se sont donc vus dans la nécessité de blâmer les pratiques impies de la C. G. T. Ce désaveu tardif ne fait qu'aggraver leur situation, car les travailleurs estimeront qu'il y avait un moyen plus noble de répudier une solidarité compromettante.

Et maintenant que ce combat tragique a pris fin, comptons sur l'esprit de discipline du parti républicain pour empêcher le retour de scènes scandaleuses qui tendent à ruiner dans l'esprit public le régime parlementaire et à mettre en péril l'existence même de la République.

De l'*Action* (H. Bérenger) :

Maintenant que la majorité républicaine de la Chambre s'est ressaisie, maintenant que les jeunes consciences de cette majorité ont fini par voir clair dans les louches intrigues de quelques m'as-tu vus parlementaires, l'heure a sonné, pour le gouvernement comme pour le Parlement, de s'en tenir ferme au programme de démocratie sociale et de défense nationale qui doit consolider et compléter l'œuvre de la République laïque.

Réforme électorale, réforme administrative, réforme fiscale, réforme syndicale, ces quatre réformes essentielles de la législature pressent la nation de toutes parts ! Il faut les faire aboutir tout en industrialisant nos budgets et en fortifiant notre armée et nos flottes.

Voilà l'œuvre de demain, à laquelle le Cabinet Briand ne sera pas inégal, si son chef sait imposer à ses collègues de tout degré la discipline indispensable aux grandes réalisations !

La victoire est au prix de cette discipline, et les préfets de la République doivent en être désormais avertis. En dehors d'elle, il n'y aurait à nouveau que trahisons, anarchie et finalement impuissance. L'épreuve d'hier doit garder le gouvernement des complaisances du demain.

Que le gouvernement reste, en tout et partout, le gouvernement laïque de la démocratie et de la nation ! Alors, il s'affirmera de plus en plus le gouvernement populaire de la République une, indivisible, intangible.

De la *Petite République* :

C'était dans la logique des choses. L'ordre du jour pur et simple ne signifiait rien. Il n'avait aux yeux des coalisés qu'un mérite : offrir un terrain neutre, sur lequel pouvaient se rencontrer à la fois M. Jaurès et M. Cruppi.

Mauvais terrain d'ailleurs. Les unifiés un pouvaient voter sans ridicule l'ordre du jour pur et simple, après avoir soutenu que des actes scandaleux avaient été commis. M. Cruppi et les radicaux couraient le même risque, puisqu'ils prétendaient précisément blâmer le sabotage et la grève générale. Les uns et les autres n'ont cependant pas hésité devant le ridicule. C'est tout ce qu'ils en ont tiré.

La Chambre a refusé de voter cet ordre du jour pur et simple, qui n'était ni simple ni pur. Ayant repris tout son calme, elle a, avec une résolution remarquable, adopté tranche par tranche l'ordre du jour de confiance. Rien ne l'a détournée de son but, ni le discours de M. Cruppi qui ne fut pas heureux, ni les indignations de M. Augagneur, ni le proposition de M. Jules Guesde qui fut, sur l'heure, enterrée sans débats.

De l'*Eclair* (E. Judet) :

La Chambre n'a pas perdu son dimanche.

Nous avons eu rarement, jusqu'ici, l'occasion de la complimenter : cette fois, il nous est agréable de lui rendre pleine justice et nous ne demandons qu'à continuer.

La majorité, qui s'est dégagée des sophismes de l'anarchie comme des coteries les plus sournoises, personnifia une victoire sociale et nationale remportée de haute lutte. Après une semaine d'épreuves sévères, elle est solide, ayant résisté à tous les pièges de l'hypocrisie parlementaire et s'étant confirmée, malgré toutes les menaces de la révolution aux abois. Rien n'a été épargné dans le dessein de fausser et compromettre le débat. Pour marquer l'étendue de la défaite des apôtres du désordre, il suffit de constater leur âcheté qui cède à l'élan irrésistible du sentiment public ; car la condamnation du sabotage et de la destruction systématique du matériel des voies ferrées a fini par être votée à l'unanimité par l'extrême-gauche comme par tout le monde. Après l'insolence de certaines revendications portées à la tribune pour annoncer la revanche de la future grève, le recul des pires tapageurs est concluant. Ils ont eu peur d'eux-mêmes et de leurs complicités, après avoir essayé de nous effrayer par leur fausse puissance et leurs brutalités.

Du *Gil Blas* (Editorial) :

M. Briand a triomphé, et sa majorité a été imposante. Ce résultat est logique. Ce n'était pas une raison pour qu'il fût certain. Du n'a vas vaincu le respect de la légalité qui s'est éveillé soudain dans le cœur des parlementaires. Est-ce un souvenir de certaines « opérations de police un peu fortes ». Est-ce l'appréhension de voir arriver chez eux, au petit matin, des messieurs venus du quai des Orfèvres ou du quai des Brenses ? Toujours est-il qu'ils se sont sentis saisis de scrupules extraordinaires à l'égard de l'observation des lois.

M. Briand ne nourrit pas d'aussi noirs projets. Il n'a pas le moindre désir de coffrer les députés et même de les faire sauter, par les fenêtres du palais-Bourbon. Il est un dictateur peu farouche, un tyran très bon enfant. Il l'a dit tout à la Chambre, en donnant, sur ses projets de la veille, des explications que les socialistes, comprenant enfin que le pays réprouvait leur obstruction, ont écoutées dans le silence.

Peut-être même ces explications ont-elles été un peu alambiquées. Quand on soutient, en cause de la raison et du bon sens, d'accord avec celle du parlementarisme et de l'ordre, il est inutile de multiplier les circonlocutions. Les gens de bonne foi n'en ont pas besoin pour concevoir, et les autres ne s'en discernent même pas devant la lumière du soleil. Il n'était pas nécessaire, en somme, qu'on restât sous l'impression de la fin du discours prononcé samedi par M. Briand, saisie seulement par les sténotypes rédacteurs et les sténographes, mais qu'on y lût à l'*Officiel* d'hier. Non, il n'était pas mauvais qu'on admît la simplification politique qui en résultait, et qui consistait à reconnaître seulement deux partis : celui de l'ordre, et l'autre.

De l'*Humanité* (J. Jaurès) :

Il y a, au sujet de M. Briand, deux partis dans la Chambre. Il y a ceux qui votent contre lui, et qui le méprisent. Il y a ceux qui votent pour lui, et qui la méprisent. Il ne sera pas facile d'aller longtemps ainsi.

Dès hier, sur la question même de confiance, il a eu pour lui, à l'exception de quelques royalistes qui se sont abstenus, toutes les forces conservatrices et réactionnaires, la droite, le centre, les radicaux les plus rétrogrades. Il a eu contre lui, les forces démocratiques et populaires, les socialistes, et ceux des radicaux qui, malgré leurs timidités et leurs contradictions, ne veulent pas livrer la République et le prolétariat à la réaction sociale. Quel que soit le jeu des chiffres, c'est donc des maintenant un gouvernement de droite, mais un gouvernement de droite, qui, obligé de sauver encore quelques apparences, n'aura ni esprit de suite ni unité de vue.

Il est condamné.

De l'*Echo de Paris* (C. Garapon) :

L'intérêt capital de la journée, au point de vue politique, est peut-être moins dans ce résultat et ces chiffres prévus que dans ce fait qu'après le discours de M. Briand et les répliques de M. Cruppi et de M. Augagneur, après les scrutins où quelques radicaux que l'ambition échauffe et les combistes irréductibles firent cause commune avec les unifiés contre le gouvernement, la rupture entre le « bloc » d'extrême-gauche et les autres groupes de la majorité est chose accomplie.

A cinq ou six reprises, les socialistes et leurs alliés se sont comptés. Ils disposent de 180 voix au maximum. Ce n'est même pas le tiers de la Chambre. Ils y sont désormais impuissants, sinon comme éléments d'obstruction et de désordre. On peut gouverner sans eux, et, au besoin, contre eux.

Nous allons voir maintenant si le président du Conseil a vraiment la résolution, la volonté nécessaires, et s'il entend enfin se montrer sans défaillances l'homme de ses discours.

Du *Gaulois* (Arthur Meyer) :

Nous voulons bien oublier les phrases qu'il regrette, mais nous l'attendons aux actes qu'il nous fait pressentir. Il a refait sa majorité qui se débandait, et nous pouvons lui dire, en renversant le formule de Catherine de Médicis : « Bien couru ; maintenant, il faut tailler. »

La première besogne qui s'impose à son activité, c'est : 1° la suppression du ministère du Travail ; 2° la dissolution de la Confédération générale du Travail ; 3° et si la Chambre lui en laisse le loisir, la fermeture de la Bourse du travail. Oserait-il. Nous souhaiterions encore qu'il se montrât indulgent aux abominations entraînés, mais impitoyables pour leurs chefs.

Ce n'est pas assurément une chose qui se puisse accomplir en un tour de main ; il y faut mettre un certain temps et surtout agir avec à-propos. Sur ce terrain, la Chambre lui opposera de sérieux obstacles. Il créera de notables difficultés ; mais la Chambre n'est pas inamovible et le Constitution lui indique la moyen de s'en débarrasser. A l'heure actuelle, au lendemain de la grève des chemins de fer et de sa répression — qui, selon sa propre expression, ne lui a pas laissé une goutte de sang sur les mains, — j'imagine que le pays éliminerait ceux qui soutiennent ses idées de préférence à ceux qui les combattent.

Mais nous n'en sommes pas encore là, et, pour le moment, la Chambre ne lui témoigne pas une irréductible hostilité.

Il peut donc profiter de cette trêve — car ce n'est probablement qu'une trêve — pour restaurer le principe d'autorité et briser autour de lui les puissances parasites qui envahissent la scène politique, s'emparent souverainement de ce que l'on pourrait appeler le scène sociale, et préparent avec une surprenante assurance la révolution dont il a eu l'heureuse fortune de retarder le triomphe décisif.

En dehors de sa virtuosité oratoire, je ne sais ce qu'il vaut, ni même ce qu'il veut ; il n'en est pas moins vrai qu'il est le véhicule, peut-être inconscient, d'idées qui ne sont pas encore bien précises. Qu'il le veuille ou non, pour parodier un mot célèbre, la réaction *intégrale* est en marche.

Du *Rappel* (Editorial) :

Rendons justice à M. Briand : ayant pris conscience de l'impasse où il s'était engagé avec ses propos de dictature, il s'est décidé à faire sans tarder son *mea culpa*. Il s'est présenté devant la Chambre après une méditation salutaire sur le danger des rodomontades, et, non sans une habileté digne d'être soulignée, il s'est repris, rétracté, excusé. « Paris vaut bien une messe ! » disait l'ancien. « Le pouvoir vaut bien une rétractation », a pensé le moderne. M. Briand, qui n'en est pas à sa première « évolution », a évolué hier encore, et, brusquement, puisque la manière dictatoriale ne « passait » pas, il en a adopté une autre.

Ainsi, à l'avenir, la majorité, suivant ses goûts et ses humeurs, aura à son service, tantôt un chef qui menace et qui fouaille, tantôt un complaisant qui cajole et caresse. Jamais, jusqu'à M. Briand, on n'avait admiré d'aussi beaux tours de fréguolisme politique et parlementaire...

M. Briand se rendra compte que s'il a doublé sans sombrer le cap de l'interpellation, il n'a pas réussi à dissiper le malaise que ses faits et gestes, ses discours et ses tendances ont fait naître. Il verra quels sont ceux qui ont sa confiance et il dénombrera les roncours démocratiques qui lui font défaut. Ainsi sera-t-il appelé à constater que l'axe de son ministère est en retrait des progrès accomplis depuis dix ans et que sa véritable nuance est désormais, aux yeux du tous, exactement conservatrice.

Aussi verra-t-il progressivement le parti radical s'écarter de lui. L'impulsion de l'opinion démocratique dans les départements dictera aux parlementaires du parti le mot d'ordre qu'Herri formulait si heureusement. Ils devront redevenir, sans regret et sans crainte « un large parti d'opposition démocratique » qui ne se laissera influencer ni par les appels de droite, ni par les appels de gauche.

Il sera lui-même et laissera M. Briand développer sa pensée politique avec les concours de la droite et des progressistes.

M. Joseph Ménard, député de Paris, résume ainsi les raisons de son abstention du vote d'hier soir (*Libre Parole*) :

Il est des hommes qui professent le mépris de la légalité, qui prêchent l'insurrection et ne rêvent que de barricades... Ce sont ceux-là qui ont failli mourir d'indignation quand M. Briand racontait que la légalité, toujours et quand même, n'est pas la suprême ressource et le plus sûr rapoir.

Au lieu de perdre son temps en ces indignations feintes, en ces verbiages sonores, ne vaudrait-il pas mieux étudier des projets de loi, se préoccuper des réformes à opérer, accomplir.

Mieux vaut prévenir que guérir.

Les revendications des cheminots sont anciennes. Etouffer par la force n'est qu'un moyen de fortune. Le gouvernement a triomphé, et ce triomphe est la flétrissure du sabotage.

Mais les questions qui ont amené la crise restent à résoudre. Il faut voir ce qu'il y a de fondé, de légitime dans les réclamations des employés de chemins de fer, et là, comme partout, il faut faire régner la justice.

Il n'est jamais trop tard pour obtenir ce résultat. Mais il aurait dû être poursuivi plus tôt.

Choisir entre les saboteurs de l'extrême-gauche ou les adversaires irréductibles qui votent contre, toujours et quand même, est une besogne de politiciens.

Je ne crois ni aux indignations des interpellateurs ni aux promesses des ministres. Je demande à ne pas voter pour ou contre un ministre, mais pour ou contre les propositions mûries.

La grève est finie. Les revendications demeurent. Il faut aborder au fond le problème et le résoudre.

Et voilà pourquoi hier, en votant contre les saboteurs, je n'ai pas cru devoir accorder au ministère la vote de confiance absolue que, d'ailleurs, il ne me demandait pas.

Le remaniement ministériel

Au premier Conseil des ministres qui se tiendra à l'Elysée, mercredi prochain, il sera pourvu aux portefeuilles de MM. Viviani et Rueu.

Les candidats à la succession ne manquent pas. Citons MM. Puech, Guist'au, Clémentel, Klotz, Thierry, Jonnart.

Réélection du maire révoqué de Nimes

Le Conseil municipal de Nimes a nommé hier M. Valette, socialiste unifié, maire de Nimes, en remplacement de M. Hubert Rougier, député, démissionnaire.

M. Valette, qui avait, le 14 juillet 1909, fait arborer le drapeau rouge à la mairie et fait jouer l'*Internationale* à l'arrivée des autorités, aux arènes, avait été révoqué de ses fonctions de maire.

Lettre du Portugal

La révolution républicaine

Au point de vue militaire, la lutte n'a pas été sanglante, nous l'avons établi. Mais du côté du peuple, y a-t-il eu des excès ?

Sans doute, les horreurs de la semaine tragique de Barcelone ne se sont pas reproduites, mais il faut reconnaître que la faute n'en est pas aux révolutionnaires, qui, au contraire, y ont mis tous leurs moyens tant matériels que moraux. Matériellement, ils ont armé de fusils et de revolvers de précision, ainsi que d'explosifs, toutes sortes d'apaches. Moralement, ils ont excité au dernier point contre les prêtres, toute cette populace, aussi bien avant que pendant la révolution.

Si donc des scènes horribles de carnage n'ont pas eu lieu, il faut en attribuer à mériin exclusivement eu bon naturel du noble peuple portugais, que la lecture assidue des pires journaux n'a pu encore entièrement gâter.

Voulez-vous des preuves de ces excitations, à la marque de fabrique franc-maçonne ? Elles foisonnent. Tout d'abord la cause ocasionnelle de la révolte. Elle devait éclater au moment où Dom Manuel, en partance pour le Nord du pays, recevait les compliments des ministres et de la Cour à la gare *da Avenida*. Mais avant cela, le lundi 3 octobre, le Dr Bombarda, un des plus ardents libres-penseurs, député républicain, est assassiné par un fou, à l'hôpital de Rilliafolles, dont il était le directeur (la monarchie, vous la voyez, confiait ses meilleures places à des républicains avérés). Notez que l'acte de folie est parfaitement constaté ; on connaît l'assassin, ses antécédents, c'est un officier de l'armée ; pas l'ombre d'un doute sur le mobile du crime. Mais qu'est-ce que cela fait ? On décida soudain de profiter de l'incident ; on va mettre le forfait à la charge... des Jésuites.

Le bruit court : « Ce sont les prêtres qui ont armé le bras assassin. » La chasse aux prêtres sur les principales places et rues de Lisbonne commença dans la soirée. Cette même nuit (nous sommes à la veille de la révolution), le placard du *Mundo* affichait en énormes caractères : *On continue de supposer (sic) que le meurtre du Dr Bombarda est l'œuvre des réactionnaires.* Savourez bien la tournure insidieuse de la calomnie. C'est bel et bien du cru maçonnique. Les premiers groupes menaçants se forment au *Chiais*, en face les bureaux du *Portugal*. *Alea jacta est*. C'est sur cette calomnie infâme et imbécile que la révolution va éclater. La chronique *criminelle* des Jésuites va être historiquement enrichie d'un forfait de plus...

Les excès du peuple n'ont pas atteint les horreurs de Barcelone, avons-nous dit. Mais n'allez pas croire qua tout ça soit passé en douceur...

Le sang des religieux a coulé. A Amoyas, plusieurs prêtres lazaristes ont été massacrés par la foule, entre autres l'excellent P. Barros Gomes, un saint, membre d'une excellente famille de Lisbonne. Il avait fait sa profession étant veuf et père de plusieurs enfants. On a dit que, de la maison des religieux, on avait tiré des coups sur le peuple ! En voilà encore de l'invention genre maçonnique tout pur ! Partout où l'on soupçonnait du butin, où la foule voulait faire irruption à main armée, on inventait que les religieux tiraient des coups (au moment même où leur suprême désir devait être de rester inaperçus et oubliés!). Ici, un rapprochement s'impose. Dans la Croix du 18 on lit, au compte rendu de *la manifestation ferreriste* à Rome : « Les manifestants rinastaient l'*Internationale*... Arrivés aux environs de la place Minerve, ils s'agitèrent, s'imaginant que des coups de pistolet étaient partis d'une maison religieuse. C'étaient deux pétards qui, *comme par hasard*, venaient d'éclater à cet endroit dans le cortège. »

On le voit, l'imagination maçonnique n'est pas excessivement fertile : partout les mêmes expédients grossiers que, partout la foule aveuglée avale et digère avec une égale facilité. Ce que l'habileté maçonnique a fait avaler à la foule de Lisbonne, en fait de suggestions imbéciles, puériles, c'est inouï, et nous le verrons tout à l'heure ! Mais continuons.

Au couvent de Frines, plusieurs coups de fusil ont été tirés ; un cadavre, au moins, celui d'un virux et fidèle serviteur des Sœurs a été reconnu à la morgue.

A Sétubal, petite ville près de Lisbonne, plusieurs couvents de religieux ont été incendiés et investis. Les malheureux moines ont été obligés de fuir la nuit, en rampant, se cachent aux occidents du terrain, demandant aux fermes d'alentour un gîte de fortune pour échapper aux fureurs d'une foule démontée...

Il est tôt pour calculer le nombre des victimes, car il faut se rapporter aux renseignements venant de part et d'autre, les journaux monarchiques et catholiques ayant disparu, et les autres cachant à dessein ce qui peut nuire à la réputation humanitaire de la révolution.

Mais, quoi qu'il en soit, n'est-il pas pires violences que la mort ?

Or, presque toutes les maisons religieuses de Lisbonne et environs ont été envahies par des troupes d'apaches armés jusqu'aux dents. On a pillé, détruit, saccagé tout. Supposez la terreur des religieux, surtout des religieuses, des enfants, des infirmes. Tout ceci n'implique-t-il pas des souffrances, et des plus cruelles ? Il est vraiment piaisant d'entendre ces doux et humanitaires républicains parler de douceur et d'humanité !

Si l'on s'avise de toucher à un cheveu de ces Messieurs, ils crient à tue-tête que leurs droits ont été outrageusement violés. Mais il paraît que les catholiques sont pétris d'un autre limon. Si on envahit leurs domiciles, si l'on y met le feu, si l'on leur cause les plus grands dégâts, si on les terrorise et emprisonne, si on met la main sur tous leurs avoirs, inclusivement sur leurs documents les plus intimes, il paraît que tout cela n'est rien et qu'ils doivent encore se montrer pleins de reconnaissance, puisqu'on ne les a pas brûlés tout vifs !...

Pour le moment, les républicains portugais peuvent dire ce qui leur plaît : ils monopolisent la presse. Mais un jour l'histoire fera justice de tout cela. Elle dira que la révolution a été durement cruelle aux religieux et aux prêtres. De par ordre des apaches, on bian du gouvernement (et celui-ci se servait souvent des apaches comme d'un instrument docile et commode pour les responsabilités), tous les prêtres, religieux et religieuses, ont été expulsés de leurs maisons, et parqués dans des prisons ou édifices publics, absolument comme du bétail. De quel droit, s'il vous plaît ? Les excès du peuple peuvent s'expliquer à ces moments d'excitation. Mais quelle excuse, quelle raison d'agir de la sorte pouvait fournir le gouvernement, alors qu'il était victorieux et que partout il faisait affirmer qu'il voulait être généreux, pacifique, respectueux de tous les droits, surtout de celui des adversaires ?

Ici encore le mensonge maçonnique éclate ; car l'idée du gouvernement était évidemment de se faire humain aux yeux de la galerie, mais sans renoncer au fond à aucune de ses basses rancunes. Il faut le dire. MM. Waldeck-Rousseau et Combes ont été durs aux religieux en France. Mais leurs procédés sont presque humains si on les compare à ceux dont, à cette heure, sont victimes les Congrégations établies en Portugal. A de rares exceptions, pas un seul jour ne leur a été accordé pour mettre en règle leurs affaires. Partout les maisons religieuses offraient l'aspect lugubre, désolé, de maisons mises à sac. Partout, l'expulsion immédiate, l'emprisonnement, l'abandon immédiat des infirmes, enfants, fous, vieillards, etc. Et tout ceci, répétons-le, non pas comme un excès de populace, mais comme le fait officiel du gouvernement, et à l'heure même où celui-ci se targuait, à la face du monde civilisé, de sa modération et de sa générosité.

Mais si un des traits de la Maçonnerie est de calomnier ses victimes après les avoir poignardées, ici encore, ce trait se reproduit. Abusant de leur monopole et sûrs de ne pas être démentis, certains journaux républicains publiaient les plus repoussants détails sur les mœurs des religieuses. Pour les Jésuites, on faisait pire, et pour entretenir dans le peuple l'état de surexcitation, on a au recours à des expédients qui relèveraient du vaudeville la plus osé, si les conséquences n'étaient pas des plus graves en sévices de la foule crédule contre tout ce qui portait une soutane... Ainsi, imaginez-vous que deux ou trois jours après le triomphe de la révolution, alors que le couvent du *Quelhas* (maison des Jésuites à Lisbonne) était occupé par les troupes, et absolument vide de religieux, on répandit le bruit que des Jésuites, embusqués on ne sait où, tiraient des coups et lançaient des bombes sur les soldats de garde...

Immédiatement, la foule envahit encore une fois la maison. On fit venir les autorités. Le ministre de l'Intérieur comparut en personne ; les sapeurs furent appelés eux aussi. Et tout ce monde parcourait l'immeuble en recherches inutiles, tandis que, de partout, comme d'ombres invisibles et surnaturelles, les coupe continuaient de partir pour répandre la mort parmi le peuple et la troupe !

N'allez pas crier à l'invraisemblable ! Les journaux de Lisboane, du ces jours, sont pleins de tout cela. On discutait gravement toutes les hypothèses ; on parlait de souterrains mystérieux, de centaines, de milliers de Jésuites qui, là, armés jusqu'aux dents, bondés de provisions de guerre, préparaient tout la plan de la contre-révolution. Et non seulement ceci a duré des jours, mais, une semaine plus tard, les mêmes scènes se sont reproduites à Campolide une autre maison des Jésuites !

A quel plan maçonnique tout cela répondait-il ? Le but est visible. On voulait créer l'atmosphère propice à l'expulsion immédiate de tous les Ordres religieux. On voulait porter au combla la haine contre les Jésuites afin de légitimer les plus odieuses violences, car le gouvernement vient de décréter non seulement l'expulsion du territoire portugais de tous les Jésuites, étrangers ou portugais, mais encore la mainmise, immédiate aussi et sans autre forme de procès, sur tous leurs immeubles et mobiliers, et encore sur tous les immeubles par eux occupés, quels qu'en soient les propriétaires.

Pour de la générosité, de l'humanité, du respect de la vérité et des droits des adversaires surtout, en voilà s'il vous plaît !

NUN'ALVARÈS.

Les Instituts catholiques et les collèges libres

par M. le chanoine Crosnier

Ce tract expose à merveille les devoirs des familles chrétiennes pour les études supérieures de leurs fils. Il est utile à répandre en ce moment où des décisions importantes pour l'avenir des jeunes gens vont être prises.

La douzaine : 0 fr. 10 ; port, 0 fr. 05. Le cent : 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 35 ; les 500 : 3 fr. ; port, un colis de 3 kilos ; les 750 : 4 fr. 50 ; port, un colis de 5 kilos ; le mille : 5 fr. ; port, un colis de 10 kilos ; les 1 500 : 7 fr. 50 ; port, un colis de 10 kilos.

Un exemplaire spécimen est envoyé gratuitement sur demande. 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Le procès de Mgr Grellier

Samedi dernier, dit la Semaine religieuse de Laval, Mgr Grellier a reçu avis que la Fédération des Amicales de France et des colonies est appelait à la Cour d'Angers de le sentence rendue contre elle par le tribunal de Laval.

Monseigneur a aussitôt fait choix d'un avocat près de la Cour d'appel d'Angers ; et c'est, en cette qualité, que Me Lelong, un catholique très distingué de cette ville, la représentera devant la Cour.

Seule, la Fédération des Amicales en appelle de la décision du tribunal de Laval ; l'Amicale des instituteurs et des institutrices de la Mayenne se retire de la lutte.

Nous félicitons bien vivement Me Bucquet, l'éloquent avocat de la Grandeur, de cette première et définitive victoire. Il n'est pas douteux, en effet, que nous en sommes redevables à sa brillante et forte plaidoirie qui a démontré irréfutablement que l'Amicale de la Mayenne n'avait pas le droit d'exister en justice. On se rappelle avec quelle évidence, il a prouvé aussi que, aurait-elle ce droit, l'Amicale serait mal venue à invoquer puisqu'elle a violé très certainement la neutralité légale et mérité les reproches de la lettre des évêques.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Une, 7 ans et 7 quarantaines, 3 juin 1909.

Mme la comtesse de Guichen, douairière, mère de notre distingué collaborateur.

Le Fr. Adalbert, de l'Institut du Sacré-Cœur, 84 ans, à La Baie-Saint-Louis (Etats-Unis).

M. André Armand Berlioz, 80 ans, à Belley (Ain). — M. H. Gand, fidèle abonné, à Saint-Mihiel. — Mmes Anne Armengaud et Justine Armengaud, mère et sœur de M. le curé de Brens (Tarn), décédées à huit jours d'intervalle, à Saint-Benoit-de-Carmaux (Tarn). — M. Charles Martin-Evrard, vice-président du Bureau de bienfaisance de Saint-Omer. — Mlle Ursule Macaux, directrice de pensionnat, à Ardres (Pas-de-Calais). — Mlle Marie Privert, 66 ans, à Pontoise. — Mme Lebosselier-Desforges, ancienne et fidèle abonnée de la Croix, 92 ans, à Avranches. — MM. les abbés Corbeniraut, Jacob, Pierre Couturier, décédés à Langres. — M. l'abbé Lambiot, curé de Bienville (Haute-Marne). — Mme Louis Linyer, zélatrice des œuvres catholiques et femme du président de « la Loire navigable », ancien bâtonnier, à Nantes. — M. Jean Chassang, conseiller municipal, de Soult, commune de Vieillespesse (Cantal). — Mme Cheyvialle, ancienne religieuse du couvent de Notre-Dame de Maurice (Cantal), exilée avec sa communauté à Differt (Luxembourg belge). — Mlle Marie Lapras, fidèle abonnée et bienfaitrice des œuvres catholiques, 68 ans, à Saint-Galmier.

MARIAGES

On recommande aux prières de ses lecteurs les mariages de :

M. Henry Allibert avec Mlle Elise Cabrol, célébré en l'église de Villemagne (Hérault).

M. Maurice Loiseau avec Mlle Marthe Gidon, célébré en l'église de Grignoville (Loiret).

M. Léon Picot, pharmacien, conseiller président du groupe de l'A. C. J. F. de Lagny (Seine-et-Marne), avec Mlle Berazin.

M. Emmanuel Chicoyneau de Lavalette avec Mlle Elisabeth Andrea de Kerprérel, qui sera célébré le 6 novembre, en l'église de Lanrivin (Finistère).

Mlle Marie-Thérèse Gourand, avec M. Lechappé, qui a été célébré en l'église de Vieille-Vigne (Seine-Inférieure), par Mgr Gourand, évêque de Vannes.

Informations du soir

LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE DEVASTÉ PAR UN OURAGAN

Privas, 31 octobre. — De nouveaux orages se sont produits sur divers points de l'Ardèche.

A Privas, un violent orage s'est abattu dans la nuit. La pluie tombait à torrents, accompagnée de tonnerre. Les cours d'eau sont devenus très forts.

Un éboulement s'est produit sur la voie du tramway, au col de l'Escrinet.

A Berrias, des terrains sont inondés. Des arbres ont été déracinés et entraînés par les cours d'eau. Les routes sont coupées et complètement ravinées.

A Aubenas, l'Ardèche a grossi et a causé des dégâts.

Les tramways électriques d'Aubenas à Vals-les-Bains ne fonctionnent pas, par suite des remblais qui ont été entraînés sur la voie et qui l'enc